



COMMUNE de SAINT FRONT

ARRÊTÉ N°7/2026 PORTANT NOMINATION DE CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 21 mars 2026
Considérant la nécessité de déléguer certaines missions à des conseillers municipaux,

ARTICLE 1 : NOMINATION

Il est décidé de nommer en qualité de conseillères municipales déléguées :

Madame Agathe CHAZALLON

Conseillère Municipale, déléguée aux affaires concernant les événements de la commune, l'animation, la communication, les échanges avec les associations et le conseil des jeunes.

et

Madame Catherine MATHIEU

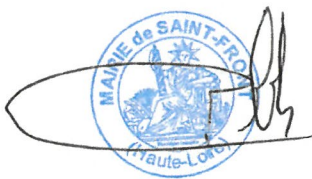
Conseillère Municipale, déléguée aux affaires relatives à la bibliothèque, au covoiturage, au tourisme, à la gestion des gîtes et aux personnes âgées.

ARTICLE 3 : DISPOSITIONS FINALES

Le présent arrêté sera notifié aux intéressées et publié sur le site internet de la commune ainsi qu'à la mairie.
Il prendra effet à compter du 21 mars 2026

Fait à Saint-Front, le 21 mars 2026

Le Maire,
Philippe DELABRE



AR Prefecture

043-214301863-20260321-7_2026-AR
Reçu le 25/03/2026